

HANDICAP ET ÉTUDES SUPÉRIEURES

Parcoursup 2022 : les dispositifs pour accompagner les candidats en situation de handicap

Plateforme « Mon Parcours Handicap »

La plateforme "Mon Parcours Handicap" propose aux lycées et aux étudiants des clés pour les accompagner dans leur cursus d'enseignement supérieur.

Cette plateforme offre des contenus pour répondre aux nombreuses questions que peuvent se poser les étudiants ou futurs étudiants. Elle s'adresse également à leurs parents ou aidants ainsi qu'à tous les relais d'information. Mon Parcours Handicap facilite leur quotidien et leur fournit des informations fiables et faciles à lire sur :

- » les démarches pour poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur ;
- » les aides et aménagements pour compenser l'impact du handicap dans le suivi des études ;
- » l'orientation ;
- » la vie étudiante ;
- » la préparation à la vie professionnelle ;
- » les interlocuteurs mobilisables.

Transition secondaire/supérieur

Le groupe de travail Apaches sur la "transition secondaire/supérieur" a permis la réalisation d'un guide et sa déclinaison en 7 capsules vidéos avec le soutien du MESRI et de partenaires extérieurs.

Accès aux études supérieures

Le choix des études

Le choix de l'établissement

Le droit à la compensation

Signaler son handicap sur Parcoursup

Après l'admission

Vers le monde de l'entreprise

Consultez et téléchargez le guide en format PDF :

DÉZOOMER

100 %100 %

ZOOMER

PAGE PRÉCÉDENTE

Page courante / 1

PAGE SUIVANTE

Télécharger

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'Association des Professionnels d'ACcompagnement du Handicap dans l'Enseignement Supérieur (APACHES) rassemble les structures handicap des établissements de l'enseignement supérieur afin de permettre à celles-ci de mieux répondre à l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées.

<https://asso-apaches.fr/>

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/etudiants-en-situation-de-handicap-2059>